

LE MOT DU MAIRE

Chers Técounaises et Técounais,

C'est avec un grand plaisir que je reviens vers vous avec cette nouvelle publication. Après plusieurs années d'absence, c'est grâce à l'investissement de plusieurs élus que ce journal (re)voit le jour.

Lors du premier mandat, nous avons pu créer un site internet grâce à l'implication d'un groupe d'élus et à l'engagement bénévole d'un habitant qui a mis ses compétences au service de la commune. L'occasion m'est donné de le remercier vivement une nouvelle fois. Pour autant, l'absence de journal et des réunions publiques s'est fait sentir. C'est pourquoi, de nouveaux élus ont décidé de le rétablir de manière à compléter les supports de communication existants, de mieux partager la vie de notre commune .

Je ne vais pas évoquer, volontairement, la crise que nous traversons car je ne suis pas qualifié pour le faire autrement qu'avec les informations qui sont disponibles pour tous. La seule chose qui compte pour moi est la protection de la population et de notre système de soins.

Je souhaite par contre, aborder un point qui d'après les retours que j'ai, « inquiète » certains d'entre vous : il s'agit de la salle multiculturelle.

C'est un projet très ancien, retardé du fait des différentes procédures à l'encontre de la commune. Ces dernières ont également freiné le développement de l'habitat pendant mes deux derniers mandats au point d'en arriver à fermer une classe.

Les baisses de dotations de l'Etat ainsi que le transfert de compétences à la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet ont créées une instabilité financière et nous avons choisi la prudence, ce qui nous a conduit à attendre d'avoir une vision plus sereine à moyen terme avant d'engager quelque projet que ce soit.

Quand vous m'avez élu pour la 1ère fois en 2008, nous avons un coût d'endettement annuel de près de 65 000 € avec un résultat de fonctionnement positif de 37 000 €. Aujourd'hui, grâce à une optimisation de la gestion et l'effort conjugué des agents de la

collectivité, nous avons pu contenir les charges de fonctionnement. Nous arrivons au terme de certains emprunts avec un coût global d'endettement en 2020 de 31 000 € et un résultat de fonctionnement positif de 285 000 € en 2019. Cette santé financière conjuguée à la baisse des taux d'intérêt fait que la situation est idéale pour lancer de grands projets.

Les travaux de la salle sont établis à 1 600 000 €, subventionnés à près de 68%. Nous avons réalisé un emprunt de 600 000 € sur 20 ans. Ceci porte notre coût global d'endettement à 47 500 € pour 2020.

Vous le voyez, la situation n'est pas inquiétante et nous sommes sereins pour aborder le nouveau projet pour lequel nous avons été retenus sur l'opération nationale « 1000 cafés ». Je profite de cet édito pour remercier les administrés qui ont pris le temps de répondre au questionnaire. Nous avons eu un taux de retour de plus de 35% avec 93 % de réponses positives et 9 réponses défavorables au projet. C'est donc un résultat très encourageant et qui témoigne de la nécessité de travailler sur l'amélioration des services. Les questionnaires ont été renseignés avec sérieux et vont nous permettre d'enrichir notre réflexion, dès que l'occasion nous sera donnée nous reviendrons vers vous lors d'une réunion publique afin de vous exposer en détails les résultats.

J'espère avoir, par ces quelques mots, rassuré les plus inquiets d'entre vous quant aux finances de la commune et ainsi éviter les « on dit que.... »

Nous restons disponibles pour répondre à vos interrogations légitimes sur les choix du conseil municipal et je vous invite à nous contacter directement.

Je vous souhaite une bonne lecture et de très belles fêtes de fin d'année en faisant vœux de bonne santé, avant tout, à vous et vos proches.

Le MAIRE
Jean-François BAULÈS

TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS



Le lotissement « Fon del Bosc »

est terminé :

C'est une belle réalisation qui va structurer le village avec ses 28 lots dont la commercialisation est en cours avec succès.

Le deuxième lotissement « La Bouriette » va, lui aussi se concrétiser courant 2021. Environ 28 lots supplémentaires seront disponibles.

Un nouveau chemin va être aménagé sur son emplacement actuel, entre les deux lotissements réunissant le chemin de ronde et le chemin de Cocart. Il sera baptisé « chemin du chêne liège » à l'égard de cet arbre majestueux qui est en bordure.



La nouvelle station d'épuration

est terminée et fonctionnelle

Travaux routiers

- La première tranche des travaux sur le chemin de Gineste est terminée. La reprise de la route a été complète : calibrage de la chaussée sur une largeur d'environ 3.80 m avec grave de 0/20 et tri-couche général.
- La reprise complète de la voie « Impasse du Verdié » sur 200 m environ a été réalisée. Ce chantier était prévu de longue date.
- Une campagne d'entretien « point à temps » (réparations ponctuelles de la chaussée) a été effectuée.
- Travaux sur la RD 964 réalisés par le Département du Tarn :

La première phase de travaux a été accomplie cet été entre la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet et le croisement du Camp des Grèzes.

Un problème d'acquisition de terrains n'a pas permis la réalisation de la totalité des travaux envisagés.

A ce jour, il manque la liaison douce entre le Camp des Grèzes et l'arrêt de bus nouvellement créé. De ce fait, l'intervention conjuguée de M. le Maire et du Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet a permis de maintenir temporairement l'arrêt de bus au croisement du Camp des Grèzes.

La deuxième tranche débute. La commune de Técoü espère pouvoir sécuriser et faciliter la traversée de la route de Saint Laurent vers Técoü (chemin du lac).





Ce projet est actuellement à mi-parcours. Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air. Le gros œuvre est terminé. Les travaux intérieurs démarrent. Le planning est globalement respecté. Ce chantier nous demande une présence et une attention particulière. Un suivi quotidien est nécessaire.



La salle multiculturelle, projet phare de la commune :

Les liaisons piétonnes :

2 liaisons sont à l'étude : du croisement de Cocart au village, et du chemin du lac vers la salle multiculturelle. Les démarches d'acquisition de terrains (bande de 3m) vont démarrer prochainement.



La passerelle de la MJC :

Après expertise, l'affaissement constaté sera traité par les assurances concernées. A suivre...

Le projet « 1000 cafés » avance.

Suite à l'appel d'offre, le cabinet d'architectes ALBINET a été retenu. Nous sommes impatients de voir les premiers plans et de nous investir dans ce beau projet auquel nous tenons tous !

ENFOUISSEMENT des lignes

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux aériens,
la commune à programmé plusieurs tranches de travaux en 2020 :

Les travaux réalisés par Enedis au chemin le Barri ont engendrés la dégradation des accotements, ces derniers seront remis en état prochainement.

Le SDET a effectué les travaux d'effacement du réseau aérien du hameau de Pagesou.

La commune en coordination avec l'opérateur Orange a réalisé en régie des travaux d'enfouissement

Ces travaux accomplis par nos agents ont permis de réduire les coûts de façon considérable. La municipalité tient à les remercier. Ces opérations permettent de sécuriser le réseau, d'éviter les problèmes dus aux conditions climatiques, de faciliter le déploiement de la fibre en cours dans la commune et de l'aménagement du village.

De prochains projets d'enfouissement sont en cours à la hauteur du chemin de la Bourriette et du futur lotissement.



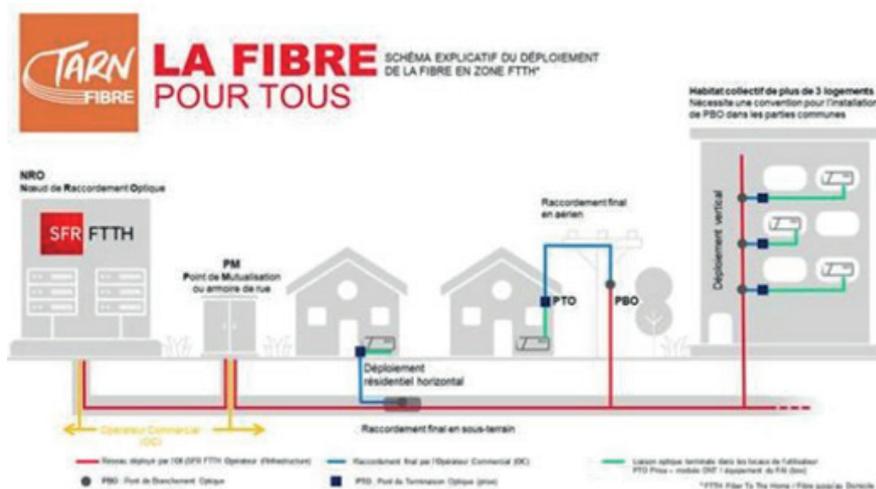
LA FIBRE optique

La fibre optique est en cours de déploiement sur notre commune par l'opérateur SFR. Elle sera majoritairement réalisée en aérien, quelques fois en souterrain.

Tout ce qui concerne les parties publiques sera à la charge des différents opérateurs.

Pour le domaine privé, le raccordement est à la charge des propriétaires.

Dans les zones où le réseau sera enfoui, la seule possibilité de raccordement sera en souterrain



Quelques nouvelles de nos enfants

La rentrée 2020 a été une rentrée un peu particulière, protocole sanitaire sur protocole sanitaire... Heureusement, comme chaque année l'ETAPE (association des parents d'élèves) était présente pour offrir un café de bienvenue sur la place du village ...

Cette année, l'école accueille 99 enfants répartis ainsi : 21 enfants en petite section, 10 en moyenne section, 9 en grande section, 10 en CP, 14 en CE1, 7 en CE2, 15 en CM1 et 13 en CM2.

Cette évolution des effectifs a conduit à la mise en place d'un deuxième poste d'ATSEM ... L'école a également accueilli un nouveau professeur dans la classe de GS/CP.

Comme chaque année, les enfants ont la chance de pouvoir déguster à la cantine des plats cuisinés sur place. Dans ce sens, nous souhaitons poursuivre au maximum l'achat local ...

Le partenariat que poursuit la mairie avec la MJC a permis à différents projets de voir le jour :

Projet « colo apprenante ». Une vingtaine d'enfants a pu participer entre le 20/07/20 et le 24/07/20 à un séjour à Sérénac.

Projet « vacances apprenantes ». Fin août et pendant les vacances de la Toussaint avec un enseignant de l'école, les enfants ont pu participer à ce dispositif.

Pour Noël, Les enfants participeront à l'élaboration de la décoration des sapins positionnés à différents endroits dans le village par la municipalité pour faire que cette fin d'année soit la plus douce et la plus jolie possible ...

Nous remercions l'ensemble des personnes qui au sein de l'école, de la cantine et de la MJC font au quotidien que nos chères « têtes blondes » passent une bonne journée de partage, d'apprentissage, de jeux...



Ensemble, illuminons Tecou

Faites comme nous, illuminez vos fenêtres, aidez-nous à égayer Tecou pour rendre notre village joyeux, plein de belles lumières et d'amour lors de ces Fêtes de Fin d'année !!!

Nous, les enfants de Tecou, allons fabriquer à la MJC des photophores que nous mettrons à nos fenêtres lors des dernières soirées de l'année. Nous allons aussi en fabriquer pour vous.

Ils vous attendront à la Mairie accompagnés d'un mode d'emploi « magique »...

Vous pourrez retirer gratuitement le votre à partir du Lundi 21 décembre 2020.*



*Disponibles jusqu'à épuisement du stock.



RECENSEMENT de la population 2021

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee en partenariat avec votre commune

Naissance :

10 Janvier : Hugo MARIN
25 Avril : Arthur HARDUIN
6 Juin : Giulia BOTTAGISI
7 Juillet : Johan BEZES
25 Septembre : Lucie PIRAT
26 Septembre : Andréa ANTOLIN
26 Septembre : Elliot MAGHUE
18 Octobre : Baptiste CABE

Mariage :

4 Juillet : Florian DURAND et Joanna GIBERT
25 Juillet : Cyril MONESTIE et Amandine PAUTHE
15 Août : Eric LABROUSSE et Delphine VERDALLE

Décès :

18 Janvier : Simone SABATIER (née FAVAREL)
11 Février : Charlette THOUY (née BASMAISON)
17 Février : Marie BOCHEREAU (née LORTHIOIR)
30 Avril : Simone LAFON (née COMBY)
18 Octobre : Kathia PAUTHE (née VELLA)
5 Novembre : Yvette PAUTHE (née JO)

BORNE DE LECTURE



Dès que la réservation est disponible, vous serez contactés par mail ou par téléphone. Et il vous suffira de vous rendre à la borne installée en mairie pour réceptionner vos documents.

Cette borne vous permet également de retourner vos emprunts.

Pour en savoir plus, consultez le mode d'emploi complet sur le site de la commune www.tecou.fr (rubrique « votre mairie » et « informations pratiques ») ou sur GAILLAC-GRAULHET.FR (rubrique médiathèque).

Depuis début novembre, une borne de lecture a été installée à la mairie de Técou.

Grâce à celle-ci, vous pouvez dorénavant accéder au réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération Gaillac – Graulhet.

Elle vous permet de réserver, d'emprunter et de retourner des ouvrages

Comment en bénéficier ?

Vous devez être titulaire de la carte d'adhérent à la médiathèque (si ce n'est pas le cas, vous pouvez toujours la demander auprès d'une des médiathèques du réseau) et réserver les documents sur leur site internet. N'oubliez pas de sélectionner la borne de notre commune au moment de la réservation !

Les bornes de lecture font partie du réseau des médiathèques de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. ELLES VOUS PERMETTENT DE RÉSERVER, D'EMPRUNTER ET DE RETOURNER DES DOCUMENTS SANS VOUS DÉPLACER EN MÉDIATHÈQUE !

Grâce à ces points relais, vous avez **ACCÈS À UN CATALOGUE DE 250 000 TITRES**, pour tous les âges et pour tous les goûts. Romans, bande-dessinées, livres pour enfants, documentaires, guides pratiques, musique, films, magazines,... vous pouvez emprunter autant de titres que vous souhaitez !

Pour en savoir +

Consultez le **MODE D'EMPLOI** complet des bornes sur GAILLAC-GRAULHET.FR (RUBRIQUE MÉDIATHÈQUE)

Écrivez à mediatheque.mobile@gaillac-graulhet.fr ou téléphonez au 06 47 08 83 91

Retrouvez votre borne ici

Mairie de Técou,
Le Bourg

Lundi
8h30 - 12h30 13h30-17h

Mardi et mercredi
8h30-12h

Vendredi
8h30 - 12h30 13h30-16h

Samedi
9h-12h (sauf juillet et août)



Ne pas jeter sur la voie publique. Impression Gaillac Imprim

Suivez-nous sur

www.gaillac-graulhet.fr rubrique Médiathèque et  Médiathèque Gaillac Graulhet Agglomération

COMMISSIONS

STRUCTURE	TITULAIRE	SUPLÉANT
Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet (CA Gaillac-Graulhet)	BAULÈS Jean-François	DAVOINE DERREVEAUX Cécile
Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP)	DUBIETZ Philippe SERRUS Thierry	DELLUC Jean-Louis
Syndicat d'Electrification du TARN (SDET)	DUBIETZ Philippe COMMINAL Francis	
Délégué Défense	HABONNEAU Régis	
Centre Nationale d'Action Sociale (CNAS)	BAULÈS Jean-François (élu) ROQUIER Monique (agent)	

COMMISSION	PRESIDENT	MEMBRES
Travaux/Voirie	COMMINAL Francis	MALBERT Dominique - DELLUC Jean-Louis - DUBIETZ Philippe
Habitat/Urbanisme	DUBIETZ Philippe	COMMINAL Francis - DELLUC Jean-Louis - GAILLARD Carole
Finances		DOS REIS Patricia - DAVOINE DERREVEAUX Cécile DUBIETZ Philippe - SERRUS Thierry - MALBERT Dominique
Politiques Educatives	DAVOINE DERREVEAUX Cécile	DOS REIS Patricia - CAMALET Magali - BEAUFOUR Antoine - GAILLARD Carole - HABONNEAU Régis BELMONTE Magali
Communication	<i>CAMALET Magali</i>	DUBIETZ Philippe - SERRUS Thierry - CAMALET Magali - DAVOINE DERREVEAUX Cécile - BELMONTE Magali - CENEDESE Annie - DOS REIS Patricia
Commission d'Appel d'Offres (CAO)	BAULÈS Jean-François	SERRUS Thierry - MALBERT Dominique - COMMINAL Francis
Vie quotidienne	DAVOINE DERREVEAUX Cécile	HABONNEAU Régis - GAILLARD Carole - CENEDESE Annie - DELLUC Jean-Louis - DUBIETZ Philippe
Environnement	BEAUFOUR Antoine	HABONNEAU Régis - MALBERT Dominique - DUBIETZ Philippe - CENEDESE Annie DELLUC Jean-Louis - SERRUS Thierry

Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la commune de TECOU sur le site : www.tecou.fr

Numéros utiles

Ecole : 05.63.33.01.22 Les urgences : 112
Cantine : 05.46.33.49.82 Pompiers : 18
ALAE (MJC) : 05.63.34.65.27 Samu : 15

Ce journal a été élaboré par la commission communication.
La prochaine parution verra le jour courant printemps 2021.
Bonnes fêtes de fin d'année à tous ...et à l'année prochaine ...